

n'est certes pas très élevé. En cela, le député de Laurier manque autant de précision que lorsqu'il demandait pourquoi, sur les appareils Vanguard, Air-Canada n'avait pas le même nombre de pilotes qu'il y a sur ces appareils aux États-Unis, où il n'y en a pas.

**L'hon. M. Chevrier:** Je ne vois pas le rapport.

**M. Broome:** C'est un mauvais jour pour l'honorable député.

**L'hon. M. Chevrier:** Au contraire.

**M. Broome:** L'honorable député est brouillé avec les faits. Il n'est pas d'accord avec son parti, du moins avec les gens sérieux de son parti. Il parle de compression de dépenses de la part du public mais il dit que le public s'oppose à la compression des dépenses du National-Canadien. C'est dire que le public veut un déficit au National-Canadien. C'est la conclusion à tirer. D'après lui, il ne faut pas que les chemins de fer soient une entreprise rentable, efficace. Ils devraient s'enfoncer davantage dans les dettes. Il ne faut rien faire. Si l'augmentation du nombre des administrateurs doit profiter au chemin de fer, l'honorable député de Laurier est contre. C'est la seule conclusion à tirer. Je dirai à l'honorable représentant de Laurier que les contribuables canadiens veulent que le National-Canadien soit une entreprise efficace et bien dirigée.

**L'hon. M. Chevrier:** Tout le monde le veut.

**M. Broome:** Il ferait bien.

**L'hon. M. Chevrier:** L'honorable représentant ne sait pas ce qu'il dit.

**M. Broome:** ... de ne pas oublier que le public se souvient, lui, que nous avons eu des déficits de centaines et de centaines de millions de dollars. Nous devons nous efforcer d'améliorer la direction de cette entreprise, non seulement pour ce qui a trait à l'administration proprement dite mais aussi à l'égard des relations avec le public et avec les employés et dans les deux cas, des améliorations s'imposent. Pour y arriver, notre gouvernement propose, entre autres mesures, d'augmenter le nombre des membres du conseil.

Il y a ensuite la bizarre question des 12 membres et de la façon de faire représenter les provinces, de rendre justice à la province de Québec et des déclarations qu'aurait faites le ministre des Transports, au dire du député de Laurier. Je demande au ministre de choisir les meilleurs candidats possibles, où qu'ils vivent au Canada. Nous en avons assez de ces chinoïseries des libéraux. Que le ministre choisisse de bons hommes et nous pourrons avoir une administration efficace,

pour une fois. Ce ne serait pas possible si nous suivions les idées du député de Laurier.

**L'hon. M. Chevrier:** Choisissez de bons Torys.

**M. Broome:** Il a parlé de la représentation proportionnelle à la population; ainsi donc, on divise la population du Canada et telle partie a droit à la moitié d'un directeur, telle autre à un directeur, et une autre à un tiers de directeur. Voilà bien des propos fantaisistes et chimériques. J'ai honte de voir le rôle que l'honorable député de Laurier a joué dans le débat car jusqu'ici j'estimais sincèrement l'honorable représentant. J'ai toujours pensé qu'il rehaussait remarquablement le ton des débats à la Chambre des communes. Mais j'ai changé d'idée ce soir. J'espère que demain l'honorable député reviendra sur ce qu'il a dit, et que je pourrai garder l'opinion que je me suis faite de lui.

Non seulement faudrait-il donner suite au projet de résolution et augmenter le nombre des directeurs, mais le ministre devrait plus tard prescrire qu'il y ait, au National-Canadien, un exécutif puissant du conseil des directeurs. Je veux signaler au ministre que sur sept membres qui forment l'exécutif du Pacifique-Canadien, trois sont administrateurs de la société: le président du conseil d'administration et deux vice-présidents; des 24 directeurs du Pacifique-Canadien, 12 sont de Montréal. Je sais qu'il faudra admettre certaines variations au sein d'une société de la Couronne, mais il ne faut pas donner dans le régionalisme. Nous n'avons pas de société où des cités comme Regina, Vancouver, Calgary, Winnipeg et Halifax ne sont pas représentées. La représentation devrait se faire par région. Le gouvernement ne s'inspire pas de ce principe. Je déclare, par conséquent, au ministre que la mesure législative dont nous sommes saisis est judicieuse, sensée, qu'elle pousse les comités de la Chambre à mieux travailler, que cela plaise aux libéraux ou non. La mesure permet de mettre à la tête du National-Canadien, qui ne contente personne d'entre nous je crois, un conseil d'administration capable de remplir ses fonctions, d'exercer un certain contrôle, d'orienter le chemin de fer, de l'aider à remplir son rôle de manière à donner satisfaction au public canadien.

**L'hon. M. Chevrier:** Lorsqu'un représentant interprète à sa façon les déclarations d'autres députés ainsi que le représentant de Vancouver-Sud vient de le faire, la coutume veut, monsieur le président, qu'on proteste immédiatement. Je m'élève contre l'interprétation que le député vient de donner à mes observations.